



21170

Département de la Côte d'Or
Arrondissement de Beaune
Canton de Brazey-en-Plaine

Nombre de membres au CM : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présent à la séance : 15
Nombre de procuration : 0
Nombre de conseillers qui ont délibérés : 15

Date de la convocation :
27/03/2026

Date d'affichage :
27/03/2026

REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 02 avril 2026

L'an deux vingt-six, le 02 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rachid BOULAHYA, Maire

Présents : Rachid BOULAHYA, Maxime BOUTANTIN, Stéphanie LEGENDRE, Noël PAIN, Tansu ALTAY, Marilyn BOILEAU, Suayib CAKIR, Dominique CARREAUD, Mélanie DESFETE, Félicie DEVILLARD, Valérie HOSTALIER, Aurélie LABELLE, Jean MATHELIN, Dominique ROSE, Enguerran SELLIER

Procuration :

Absent(s)-excusé(s) : /

Absent(s) non-excuse(s) : /

Secrétaire de séance : Monsieur SELLIER Enguerran

Rapporteur du texte : Monsieur le Maire

CERTIFIE EXECUTOIRE

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 03/04/2026

ID : 021-212105779-20260402-2026017D-DE

Date de publication : le 03 avril 2026

Nomenclature délibération : 5.2 Fonctionnement des assemblées

Objet de la délibération : N° 2026-017 – Compétence et détermination du nombre de commission communale

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de créer plusieurs commissions municipales pour assurer le bon fonctionnement et le traitement des dossiers en Mairie ;

Considérant que les commissions seront les suivantes et auront ces attributions ;

- **Commission 1** - Finance
- **Commission 2** – Travaux, bâtiments, Espace vert, forêts et agriculture ;
- **Commission 3** – Administration Générale, Affaires scolaires, solidarité et Affaires sociales ;
- **Commission 4** – Vie Associative, manifestations et fêtes et cérémonies ;
- **Commission 5** - Cadre de vie et embellissement de la commune

Considérant que les commissions présentées ci-dessus auront les missions suivantes :

- **Commission 1 - Finance** : Cette commission aura la charge de traiter les dossiers liés au budget, à la fiscalité et à la tarification des services et prestation de la commune ;
- **Commission 2 - Travaux, bâtiments, Espace vert, forêts et agriculture** : Cette commission aura la charge de gérer la politique des travaux de la commune (voirie, aménagement paysager et bâtiments), la politique agricole et forestière de la collectivité et la gestion du patrimoine immobilier de la commune ;
- **Commission 3 – Administration Générale, Affaires scolaires, solidarité et Affaires sociales** : Cette commission aura la charge de traiter les dossiers administratifs, l’urbanisme et la politique d’aménagement du territoire, la communication et tout sujet lié à la vie administrative de la collectivité lien avec les écoles et le monde éducatif, ainsi que les questions liées aux affaires sociales ;
- **Commission 4 - Vie Associative, manifestations et fêtes et cérémonies** : Cette commission aura la charge de traiter les dossiers liés à la vie associative et festive de la commune, ainsi que les manifestations et le choix du prestataire du feu d’artifice ;
- **Commission 5 - Cadre de vie et embellissement de la commune** : Cette commission aura la charge de traiter les dossiers liés à l’embellissement et le cadre de vie de la population

Considérant que chaque commission sera composée d’un certain nombre d’élus du Conseil Municipal dont 2 membres pour la liste d’opposition « Pour l’avenir Eusébien » d’opposition sauf la commission finance (intégralité du Conseil Municipal). Les commissions seront présidées par l’adjoint ayant la délégation dont la commission a l’objet. Le Maire sera membre de droit de chaque commission ;

Considérant que les différents groupes politiques ont été informés en amont, dans la note préparatoire, du nombre de sièges attribués à chacun proportionnellement aux résultats des élections municipales ;

Considérant que les élus du groupe d’opposition « Pour l’Avenir Eusébien » ont souhaité proposer un nombre de candidats supérieur au nombre de sièges auxquels leur groupe pouvait légitimement prétendre ;

Considérant que Monsieur le Maire a dû trancher en désignant deux membres du groupe d’opposition « Pour l’Avenir Eusébien » parmi les trois proposés, en se fondant sur l’ordre du tableau du conseil municipal ;

Considérant que des membres extérieurs, experts dans leurs domaines, pourront être appelés à siéger au sein des commissions lorsque les sujets inscrits à l’ordre du jour nécessiteront une expertise technique ;

Considérant que d’autres commissions pourront être créées en tant que de besoin ;

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité :

Article 1 : de valider la création des commissions suivantes avec les missions proposées et les personnes suivantes :

- **Commission 1** – Commission Finance
- **Commission 2** – Commission Travaux, bâtiments, espaces verts, forêts et agriculture
- **Commission 3** – Commission Administration Générale, Affaires scolaires, solidarité et Affaires sociales
- **Commission 4** – Commission Vie Associative, manifestations et fêtes et cérémonies
- **Commission 5** – Commission Cadre de vie et embellissement de la commune :

Article 2 : d’accepter la détermination du nombre de membres du Conseil Municipal selon les tableaux ci-joint, avec deux places pour la liste d’opposition sauf pour la commission finance.

Article 3 : d’acter que chaque commission sera présidée par le Maire et par l’adjoint ou le conseiller délégué en charge des délégations lié à la commission :

Article 5 : d’acter que les commissions suivantes sont composées des personnes suivantes après un vote à main levée avec accord de l’unanimité des membres

Commission 1 - Finance
Rachid BOULAHYA – Président de droit
Stéphanie LEGENDRE – Vice-Présidente
Tansu ALTAY
Marylin BOILEAU

Maxime BOUTANTIN
Suayib CAKIR
Dominique CARREAUD
Mélanie DESFETE
Félicie DEVILLARD
Valérie HOSTALIER
Jean MATHELIN
Aurélie LABELLE
Noel PAIN
Dominique ROSE
Enguerran SELLIER

Le groupe d'opposition Pour l'avenir Eusébien dispose de trois sièges dans cette commission

Commission 2 - Travaux, bâtiments, espaces verts, forêts et agriculture
Rachid BOULAHYA – Président de droit
Maxime BOUTANTIN – Vice-Président
Dominique CARREAUD
Enguerran SELLIER
Félicie DEVILLARD
Noel PAIN
Suayib CAKIR
Valérie HOSTALIER
Jean MATHELIN

Le groupe d'opposition Pour l'avenir Eusébien dispose de deux sièges dans cette commission

Commission 3 - Administration Générale, Affaires scolaires, solidarité et Affaires sociales
Rachid BOULAHYA – Président de droit
Stéphanie LEGENDRE – Vice-Présidente
Tansu ALTAY
Félicie DEVILLARD
Dominique ROSE
Mélanie DESFETE
Valérie HOSTALIER
Aurélie LABELLE

Le groupe d'opposition Pour l'avenir Eusébien dispose de deux sièges dans cette commission

Commission 4 - Vie Associative, manifestations et fêtes et cérémonies
Rachid BOULAHYA – Président de droit
Noël PAIN - Vice-Président
Marilyn BOILEAU
Mélanie DESFETE
Enguerran SELLIER
Dominique ROSE
Tansu ALTAY
Félicie DEVILLARD
Valérie HOSTALIER
Jean MATHELIN

Le groupe d'opposition Pour l'avenir Eusébien dispose de deux sièges dans cette commission

Commission 5 – Comité Cadre de vie et embellissement de la commune
Rachid BOULAHYA – Président de droit
Marilyn BOILEAU – Vice-Présidente
Dominique CARREAUD
Enguerran SELLIER
Maxime BOUTANTIN
Stéphanie LEGENDRE
Valérie HOSTALIER
Aurélie LABELLE

Le groupe d'opposition Pour l'avenir Eusébien dispose de deux sièges dans cette commission

Nombre de voix pour	15	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le Maire



Rachid BOULAHYA